

CADRE DU MEMOIRE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

26TEC23

**COSNE SUR LOIRE – RESIDENCE RHENA
REFECTION DE LA TOITURE TERRASSE**

Nièvre Habitat OPH
5 RUE EMILE ZOLA
BP 56
58020 NEVERS CEDEX

Dans ce mémoire technique l'entrepreneur abordera successivement les différents points énumérés ci-après. Ce document servira à l'analyse technique de la valeur technique de l'entreprise.

Le mémoire est à établir obligatoirement par l'entreprise et ne comprendra que les points demandés et dans l'ordre suivant :

Points techniques :

1°) Gestion du Marché :

- Désignation d'un référent / interlocuteur (nom et coordonnées)
- Moyens humains dédiés au marché, effectifs et qualifications du personnel.
- Moyens utilisés et dispositions prises en matière de santé, d'hygiène, de sécurité individuelle et collective des intervenants et des locataires.

2°) Information Chantier :

- Optimisation des délais (afin de limiter l'arrêt des antenne-relais téléphoniques).
- Communication avec les locataires.

3°) Equipement / Matériel :

Liste et fiches techniques des matériaux qui seront mis en place afin de répondre au CCTP.

Points environnementaux :

- 4°) -Description des mesures prises pour limiter les nuisances aux locataires (bruit, stationnement, zone de stockage des matériaux,
- Dispositions prises pour la protection de l'environnement : nettoyage chantier, gestion des déchets.

L'entreprise doit obligatoirement suivre ce plan et répondre scrupuleusement à chaque question.

En cas de manquement de réponse, l'offre pourra être jugée irrégulière.